

Syndicat mixte de préfiguration d'un Parc naturel régional et d'aménagement des Baronnies provençales

EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU COMITE SYNDICAL

N°2007-03

L'an deux mille sept, le douze juillet à dix huit heures, le Comité syndical, régulièrement convoqué en date du 27 juin 2007, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Sahune sous la Présidence de Monsieur Hervé RASCLARD

Membres en exercice : 44

Membres présents: 32 (quorum atteint)

Pouvoirs : 4

Nombre de suffrages exprimés : 36

Présents(es)

Paul ARNOUX,
Paul AUMAGE,
Gérard AZIBI,
Gérard BERTRAND,
Jean-Marie BERTRAND,
Jean BESSON,
Roger BESSON,
Marc BONNARD,
Marie BOUCHEZ,
Christian BRUN,
Jean Pierre BUIX,

Pierre COMBES,
Gérard COUPON,
Michèle EYBALIN,
Michel GRÉGOIRE,
Anne-Marie GROS,
Dominique GUEYTTE,
Laurent HARO,
Bruno LAGIER,
Bernard LANTEAUME,
Nadia MACIPÉ,
Claude MORHET,

Jean MOULET,
Albert MOULLET,
Christine NIVOU,
Hervé RASCLARD,
Jean-Louis REY,
Nicolas ROSIN,
Michel TACHE,
Jeanine THAIN,
Eliane TERRAS,
Catherine VESPIER.

Pouvoirs :

Eric ARNOU - pouvoir à Gérard BERTRAND, Jean-Michel BOCHATON - pouvoir à Jean BESSON,
Marianne ORY - pouvoir à Michèle EYBALIN, Claude REYNARD - pouvoir à Catherine VESPIER,

Excusés(es)

Albert ROSSET, Jean-François SIAUD, Thierry CORNILLET, Gérard PEZ, Thierry DAYRE, Josy OLIVIER,
René PLANES,

Objet : Election des Vice-présidents du Syndicat mixte

Monsieur Hervé RASCLARD lit l'article 10 des statuts présentant la composition du Bureau du Syndicat mixte soit 19 membres et un Vice-président par collège, auxquels s'ajoute un 7^{ème} Vice-président, conformément à la délibération créant un 7^{ème} poste de Vice-président.

Il demande à chaque collègue de désigner ses candidats au titre de Vice-présidents.

Ces désignations sont ensuite soumises au vote du comité syndical.

Monsieur Hervé RASCLARD propose la candidature de Madame Christine NIVOU au titre de la première Vice-présidence.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le comité syndical adopte la composition suivante :

- 1^{ère} Vice-présidente : Madame Christine NIVOU (Région Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- Autres Vice-présidents : Messieurs
Jean BESSON (Région Rhône Alpes)
Marc BONNARD (EPCI Drôme)
Pierre COMBES (Département de la Drôme)
Bruno LAGIER (EPCI Hautes Alpes)
Nicolas ROSIN (Département des Hautes Alpes)
Madame Jeanine THAIN (Villes-portes)

Pour extrait certifié conforme
Aux jours et an susdits

Le Président
Hervé RASCLARD